HORS CADRE FESTIVAL BÉZIERS IMAGES

CONCOURS AMATEUR HORS CADRE

AVANT PROPOS

L'association « Hors Cadre – Festival Béziers Images », enregistrée le 20 juin 2024 au Journal Officiel (annonce n° 627), a un but culturel, lié à la photo et à l'image en général, à travers la promotion de photographes à Béziers. L'objet de l'association est la création et la coordination d'un festival ayant lieu dans la commune de Béziers (Hérault) et pouvant étendre son rayon d'action aux alentours, en impliquant des photographes, des partenaires institutionnels et privés.

La 1ère édition du festival « Hors Cadre – Festival Béziers Images » s'est déroulée du 10 au 31 octobre 2024, en présentant le travail de 25 photographes exposés dans 17 lieux. Fruit d'une démarche collective de personnes désireuses de s'impliquer dans la vie culturelle et la valorisation patrimoniale de leur ville, le festival a témoigné d'un élan manifesté par de nouveaux acteurs de la scène biterroise pour œuvrer ensemble et porter haut une indéniable exigence culturelle et artistique. Le tour de force réussi a été de rallier à la cause des lieux divers : ateliers d'artistes, galeries, associations, lieux hybrides et tiers-lieux culturels, à la fois des lieux d'art et de convivialité.

Le festival 2025 a pour ambition d'élargir la proposition plurielle de la 1ère édition, en organisant une exposition à destination des photographes amateurs de l'Occitanie dans un tiers-lieu culturel et festif dédié de 250m2 au cœur du centre historique de la ville.

Sélectionnés par un jury composé de personnalités qualifiées et membres de l'association Hors Cadre, les 20 photographes lauréats verront leurs œuvres exposées tout le temps du festival dans ce lieu ouvert d'esprit avec une remise de prix du jury et du public.

Une scène sera mise à disposition des photographes désireux de partager leurs démarches artistiques.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 MAI À MINUIT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Peuvent candidater, les photographes-auteurs amateurs habitant en région Occitanie**,** sans condition d'âge.
- La parité Femme/Homme sera respectée dans la mesure du possible.
- Pas de frais de candidature.
- Une seule série photographique par candidat(e).
- La/Le photographe doit présenter une série de photographies dans un format libre dont il composera lui-même la disposition de ses œuvres dans un espace de 140x110cm qui lui sera dédié.
- Une attention particulière sera demandée au niveau du support en restant dans un bon rapport qualité/prix:
    - Pour un format inférieur ou égal à 30x40cm : supports imposés avec attache Alu Dibond 3mm ou PVC 5mm
    - Pour un format supérieur à 30x40cm : supports imposés avec attache Alu Dibond 3mm, PVC 5mm ou support sans attache type bâche tirée chez un imprimeur avec grammage de qualité (un accompagnement technique du lieu sera possible pour ces grands tirages).
- Toutes les thématiques et les écritures peuvent être proposées. Un travail pourra porter sur une recherche ou une expérience intime, ou au contraire venir témoigner d'une démarche tierce humaniste ou sociétale, artistique, environnementale. Des lieux et des temporalités très différents peuvent venir en écho à ces regards personnels.
- L'usage de l'intelligence artificielle pour la réalisation partielle des images de la série présentée doit être mentionné explicitement dans le dossier de candidature (a minima dans le texte de présentation de la série).
- La/Le photographe atteste que les œuvres sont des créations originales. Elle/Il garantit que les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image.
- À l'issue de cet appel à projets, les travaux sélectionnés seront présentés lors du festival, dans le cadre d'une exposition prenant place dans un lieu spécifiquement dédié permettant d'accueillir 20 photographes.
- Chaque photographe s'engage à assister au vernissage de son exposition.

JURY

Le jury est composé de plusieurs personnalités issues de l'association Hors Cadre.

Tout projet délivrant des messages à caractère prosélyte, xénophobe, raciste, sexiste ou homophobe sera exclu sans soumission préalable au jury.

L'association ne prenant pas en charge les coûts de production des œuvres exposées, seuls les travaux déjà produits, ou dont la/le photographe s'engage à assumer le coût de production seront présentés au jury.

Le jury désigne les 20 photographes lauréat(e)s, parmi les dossiers de candidature reçus qui remplissent l'ensemble des conditions énoncées dans le présent appel à projets. Tout dossier incomplet se verra refusé.

Les critères d'analyse sont :

- la cohérence de la série
- une écriture photographique personnelle
- une approche artistique affirmée
- la qualité des images

Le jury délibérera à la mi-juin 2025.

La décision du jury est souveraine et sans appel.

Toute candidature, sélectionnée ou non, fera l'objet d'une réponse à l'issue des délibérations du jury.

L'association et le tiers-lieu s'engagent à ne pas exploiter les dossiers et les photos non sélectionnés.

CONDITIONS D'EXPOSITION POUR LES PHOTOGRAPHES SÉLECTIONNÉS

- Le coût de production des œuvres est à la charge des photographes.
- Le transport des œuvres aller/retour est à la charge des photographes.
- Le lieu d'exposition assurera la réception des œuvres et des artistes si besoin, l'accrochage et la mise en lumière des œuvres.
- Le lieu d'exposition n'assurera pas les œuvres mais s'engagera à rembourser les frais de tirage s'il y a dégradation involontaire ou disparition avérée de l'œuvre.
- Le lieu d'exposition ne percevra pas de commission sur d'éventuelles ventes des œuvres et s'engage à mettre en relation tout acquéreur potentiel avec l'artiste. Néanmoins il sera demandé à l'artiste lors de l'encaissement de la vente en direct avec l'acquéreur de reverser 5% du prix de vente à l'association Hors Cadre.
- Le lieu d'exposition s'engage à organiser un vote du public des photographes exposés avec une remise des prix à la charge de l'association Hors Cadre : 250€ le 1er, 50 € par photographe sélectionné pour défraiement.
- Un prix du Jury sera délivré avec comme récompense un moment partagé entre le lauréat et les photographes et le jury de Focus et la possibilité pour le lauréat de participer à la prochaine édition HC.

- Les lauréat(e)s accordent à l'association le droit de diffuser toutes les œuvres librement à toutes fins de communication en rapport avec le festival (médias, presse, magazines, internet, réseaux sociaux, programmes…). Dans l'éventualité de l'édition d'un catalogue photographique du festival, la/le photographe accepte que ses photos exposées soient utilisées à titre gracieux par l'association. Ce catalogue réalisé par l'association sera vendu à son profit et chaque lauréat(e) en recevra gracieusement 3 exemplaires.

PIÈCES À FOURNIR

1) Un porte-folio en format PDF présentant les informations suivantes :

- Une fiche de renseignement avec :
  - le nom
  - le prénom
  - éventuellement le nom d'artiste
  - l'adresse postale
  - un numéro de téléphone
  - une adresse de messagerie
- La photocopie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (obligatoirement en région Occitanie)
- Un RIB
- Une présentation personnelle n'excédant pas 30 lignes : parcours et expériences artistiques que ce soit la photographie, la musique, le théâtre, la danse..
- Une présentation de la série proposée n'excédant pas 30 lignes

2) Les photographies en 300 dpi, format jpg, nommées comme suit : nom.prénom_numéro.jpg
avec la disposition des photographies souhaitée dans l'espace dédié de 140x110cm

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le porte-folio et les images devront être envoyés par WeTransfer avant le **31 mai 2025 à minuit** à l'adresse suivante : **concours@horscadrebeziers.fr**

Toute demande de renseignement complémentaire doit être envoyée à la même adresse de messagerie.

LIEU D'EXPOSITION

Le Tiers Lieu « LE KORRIGAN » au 9 rue Paul Riquet 34500 BEZIERS de 250m2 dédiés à l'exposition et au concours.